

Envoi par courriel et par courrier postal :

Québec, le 15 septembre 2009

Monsieur Sébastien G. Dumont
3CI Énergie éolienne inc.
400, boulevard Marie-Victorin, bureau 210
Saint-Bruno (Québec) J3V 6B9

Objet : Questions et demandes d'information provenant d'un participant
concernant le *Projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins à
Thetford Mines, Saint-Jean-de-Brébeuf et Kinnear's Mills*

Monsieur,

Veillez trouver, par la présente, une demande de participants qui a été adressée à
la commission le 14 septembre dernier concernant la réception Internet.

Dans le *volume 2 de l'étude d'impact*, le promoteur mentionne
qu'aucun fournisseur de système "point à multipoint" n'a été
répertorié à Industrie Canada pour le territoire concerné, et, qu'en
conséquence, le projet ne nuira pas à ce type d'accès (PR3.2,
annexe O, p. 9). Pourtant, à Kinnear's Mills, c'est la seule façon
d'avoir accès à une connexion moyenne à l'Internet et plusieurs
familles utilisent ce système offert par le fournisseur Gabsky.

Comment le promoteur pourra-t-il s'assurer que les Internautes
ayant ce type de système ne seront pas affectés par les éoliennes?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 25 septembre
prochain, compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour la remise
de ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Monsieur, nos
salutations distinguées.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission